

Crepier - Webmaster

De: Crepier - Webmaster <webmaster@crepier.info>
Envoyé: mercredi 20 mai 2026 15:27
À: 'Jean-Jacques Lebrun'
Objet: RE: Référence dossier : 272621 Concerne : usage non autorisé d'image(s) StockFood France

Bonjour,

Juste pour information, ajout du texte ci-dessous dans la galerie de photos

Quelques photos de crêpes ou galettes réalisées par des crêpiers

Vous souhaitez faire appel à un photographe professionnel pour immortaliser vos œuvres ou utiliser des photos sous licence, vous pouvez utiliser des services spécialisés tel que [Sucré Salé](#)

<https://crepier.info/photos-videos/crepes>

Cordialement,

Didier

De : Jean-Jacques Lebrun <rightscontrol_jjlebrun@sucre-sale.fr>
Envoyé : mercredi 20 mai 2026 09:40
À : Crepier - Webmaster <webmaster@crepier.info>
Objet : Re: Référence dossier : 272621 Concerne : usage non autorisé d'image(s) StockFood France

Bonjour,

Merci pour votre retour.

Nos photographes sont épuisés de voir leurs photos de plus en plus souvent utilisées sur le net sans la moindre autorisation.

Nous sommes heureux et fiers de défendre leurs droits et de demander des compensations aux utilisateurs.

Nous investissons beaucoup de temps, d'énergie et d'argent pour y parvenir et les satisfaire. Et ceci dans le cadre de la lutte contre le pillage dont notre agence, et nos photographes, tout comme nos propres clients font l'objet sur internet. Nous sommes donc contraints de mettre en œuvre des moyens colossaux pour faire respecter les droits d'auteur de nos photographes, mais également tenus de veiller au respect de nos engagements pris envers eux.

Nous ne sommes pas législateur, il s'agit de droit d'auteur, notre photo a été publiée sans licence, sans notre accord ou celui du photographe, sans rémunération, et nous représentons des photographes dont la vente de leur image est la seule ressource.

Mais nous essayons toujours de trouver une solution conciliante avant de nous tourner vers les tribunaux.

Sachez également que nous travaillons d'abord et avant tout à vendre, à nos clients intéressés, les licences d'utilisation des photos de nos photographes.

A cet égard, Rights Control agit pour le compte de l'agence photo Sucré Salé.

Et en étroite collaboration avec elle pour défendre les droits de ses photographes Sucré Salé est en effet une agence photo française qui représente et distribue les réalisations de très nombreux photographes.

<https://www.sucresale.com/rightscontrol>

C'est donc bien l'essentiel de notre vocation. Et la prévention en matière de droit d'auteur n'est pas de notre responsabilité.

Accessoirement, en effet, nous sommes contraints de veiller aux utilisations de leurs photos sans leur consentement et sans l'achat de la licence..

<https://www.village-justice.com/articles/copyright-troll-parasitus-imagines-petit-traite-histoire-naturelle,44537.html>

A ce titre, notre activité première est fondamentalement très loin de ce que certains considèrent comme du « Copyright Trolling » et invitent le contrefacteur sur internet à contester vigoureusement notre démarche légitime.

Il existe en effet des sociétés de défense de droits d'auteurs qui, par recherche algorithmique, peuvent retrouver si des images sous licence ont été utilisées sur l'Internet. Vous trouverez sur internet un certain nombre d'avertissements et de mise en garde en ce sens.

Ce n'est pas notre cas, nous sommes des photographes qui avons pour premier métier de vendre nos photos, et, accessoirement, qui demandons le respect de leurs droits d'auteur.

Nous n'avons d'ailleurs jamais été attaqués en justice au motif d'une action illégale, frauduleuse ou arnaque.

Concernant la responsabilité, malheureusement seul l'éditeur et propriétaire du site encore en activité est responsable de l'ensemble de ses publications. En l'occurrence votre société.

Et nous ne pouvons légalement d'ailleurs nous adresser qu'à vous.

Nous en sommes naturellement désolés.

La publication de contenus qui vous sont fournis par une tierce personne ou société, adressés ou envoyés, ou que vous reprenez ailleurs sur d'autres plateformes en ligne engage votre responsabilité.

Libre à vous de mettre en place une organisation de contrôle des contenus proposés et de les valider ou pas.

Vous pouvez cependant demander à votre fournisseur de contenu de vous faire parvenir les preuves de l'achat de notre licence.

Ou de nous contacter pour se justifier. Nous ne pouvons légalement le faire.

La présentation des droits d'utilisation de notre photo clôturerait bien évidemment le dossier.

Nous restons naturellement toujours ouverts à l'écoute et au dialogue avec chacun afin de déterminer ensemble si possible une solution négociée et avant de confier le dossier à nos avocats ou lancer des procédures en justice.

Nous sommes disposés à réviser le dossier en fonction de certains points que nous considérons comme importants.

Notre retour vers vous est en effet aujourd'hui une démarche de médiation ou de conciliation.

Nous sommes conscients du caractère non lucratif de votre activité et disposés à revoir notre dossier.

Notre échéance approchant, n'hésitez pas à nous rappeler d'ici là pour en discuter. Nous sommes déterminés à entendre vos informations ou commentaires, toujours dans un souci de privilégier les solutions amiables plutôt que les procédures juridiques.

Nous pouvons organiser un rendez-vous téléphonique, à votre meilleure convenance, pour en parler?

N'importe quel jour de la semaine..

Prenez un rendez-vous en ligne : fantastical.app/JJLebrun/Rights-Control

Pouvons-nous également vous aider ou vous fournir si nécessaire des informations complémentaires?

Bien à vous

Jean-Jacques Lebrun

Conformité des Licences

E: rightscontrol_jjlebrun@sucesale.fr

T: 01 84 76 26 66

Prenez un rendez-vous en ligne : fantastical.app/JJLebrun/Rights-Control

www.rightscontrol.com

RIGHTS CONTROL

N° RCS : 432 250 371

N° TVA: FR29432250371

[Consulter notre Kbis](#)

De : Crepier - Webmaster <webmaster@crepier.info>

Date : mardi, 19 mai 2026 à 15:12

À : Jean-Jacques Lebrun <rightscontrol_jjlebrun@sucesale.fr>

Objet : RE: Référence dossier : 272621 Concerne : usage non autorisé d'image(s)
StockFood France

Bonjour,

Crepier.info est un site personnel à but non lucratif (les pubs google ne couvrent même pas les frais d'hébergement) dont l'objectif est de partager des informations techniques entre passionnés de crêpes bretonnes réalisées sur une billig (crêpière).

D'autres amateurs me transmettent donc parfois des textes et des photos (normalement de leur réalisations).

J'ai bien noté que 3 photos semblent ne pas appartenir aux personnes qui me les ont transmises, je les ai donc immédiatement supprimées de mon site.

Bien cordialement,

Didier

De : Jean-Jacques Lebrun <rightscontrol_jllebrun@sucesale.fr>

Envoyé : mardi 19 mai 2026 08:17

À : webmaster@crepier.info

Objet : Référence dossier : 272621 Concerne : usage non autorisé d'image(s) StockFood France

RIGHTS CONTROL

Rights Control
35t Av. Pierre Grenier
92100 - Boulogne-Billancourt

	Didier Guillerm
	

Boulogne-Billancourt, le 18. mai 2026.

Concerne : usage non autorisé d'image(s) StockFood France

Référence dossier : 272621	Montant indemnité transactionnelle : 4275.50€
Nombre image(s) : 3	Echéance indemnité transactionnelle : 12/6/2026

Madame, Monsieur,

Nous vous contactons car nous avons découvert que vous utilisez actuellement ou avez utilisé récemment, à des fins de promotion en ligne, une ou plusieurs images dont les droits sont détenus par StockFood France en vertu des dispositions de l'article L. 113-1 du Code de la propriété intellectuelle relatives à la présomption de titularité des droits d'auteur pour l'avoir / les avoir divulguée(s) et exploitée(s) sous son nom (confère: <https://www.photocuisine.fr/60201766> - <https://www.stockfood.fr/13001037>).

Malheureusement, nous n'avons trouvé aucune trace d'une licence en vigueur vous donnant la faculté d'utiliser la ou les images concernées. L'utilisation d'une image sans licence constitue une atteinte aux droits d'auteur (art. L.111-1 et L.335-2 du code de la propriété intellectuelle) et une faute civile en application de l'article 1240 du Code civil.

Sucré Salé SAS a été autorisée, via son département RightsControl, à percevoir les redevances et indemnités dues pour l'utilisation, la violation du droit d'auteur ainsi que la violation du droit moral du photographe. Cela nous confère également le droit d'intenter un recours devant tout tribunal compétent.

Nous vous invitons vivement à vous conformer aux indications qui suivent dans **un délai de 18 jours** à compter de la date du présent courrier. Le non-respect de ce délai peut entraîner des frais plus élevés ainsi que d'éventuelles poursuites judiciaires.

- Si vous pensez qu'une licence vous a été valablement concédée pour l'utilisation numérique de la ou des images, veuillez nous faire parvenir les informations relatives à cette licence par courrier électronique à l'adresse suivante : rightscontrol@sucre-sale.fr en indiquant le numéro de commande ou de facture correspondant à l'achat de la licence.
Si la ou les images ont été concédées sous licence au nom d'un tiers, par exemple une agence de communication ou agence web, veuillez prendre contact avec votre prestataire afin de nous faire parvenir le contrat de licence pour la ou les image(s) en question.
L'objet du courriel doit comprendre le nom de votre société et le numéro de référence du dossier: 272621
- Si vous n'êtes pas en mesure de fournir la preuve qu'une ou des licences vous ont été régulièrement concédées, vous devez immédiatement cesser l'utilisation de la, ou des images, supprimer toutes les copies de celle(s)-ci et

vous acquitter du paiement pour l'utilisation non autorisée de la ou des images. Veuillez alors consulter la demande de règlement ci-jointe pour obtenir le détail de l'indemnité transactionnelle.

La suppression de la ou des image(s) ne vous exonère pas de votre responsabilité et du paiement des droits afférents.

- Si vous souhaitez continuer à utiliser la ou les images, merci de prendre contact avec rightscontrol@sucesale.fr.

La demande de règlement ci-jointe détaille le montant de l'indemnité transactionnelle réclamée par Sucré Salé SAS.

Elle comprend également une offre de règlement amiable, d'un montant inférieur à ces frais, eu égard à notre volonté de trouver rapidement une solution satisfaisante pour tous.

Cette offre est valable 18 jours, à partir de la date du présent courrier.

En l'absence de réponse de votre part dans ce délai, l'affaire pourra être portée devant le Tribunal Judiciaire compétent par l'intermédiaire de notre avocat.

Pour votre parfaite information, sont également joints à ce courrier les documents suivants :

- Une liste complète des pénalités, coût de licence et frais afférents.
- Des copies des captures d'écran montrant l'utilisation de la ou des images répertoriées sur votre site internet.
- Une foire aux questions (FAQ) qui vous fournira des informations et des conseils.

Sucré Salé SAS s'engage à protéger les droits de propriété intellectuelle et le travail des photographes pour lesquels elle commercialise des licences d'exploitation. Sucré Salé SAS s'engage également à enquêter sur les violations desdits droits, non seulement pour protéger ses intérêts propres, mais aussi pour protéger les intérêts des photographes professionnels qu'elle représente.

Nous sommes obligés d'appliquer avec rigueur les règles protectrices de ces droits et celles résultant des conditions de commercialisation des licences, et nous apprécierions de votre part une prompte coopération afin de régulariser cette situation sans tarder. En tout état de cause, cette lettre ne vaut en aucun cas renonciation par Sucré Salé SAS et/ou les photographes, en tout ou partie, à leurs droits et recours.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Jean-Jacques Lebrun

Conformité des Licences

E: rightscontrol_jjlebrun@sucesale.fr

Vous pouvez également prendre un rendez-vous téléphonique en utilisant le lien ci-dessous :

[Programmer un rendez-vous](#)

T: 01 84 76 26 66

www.rightscontrol.com

RIGHTS CONTROL

Un département de Sucré Salé sas

35t Av. Pierre Grenier 92100 - Boulogne-Billancourt

N° RCS : 432 250 371

N° TVA: FR29432250371

[Consultez notre Kbis](#)

DEMANDE DE REGLEMENT - DOSSIER : 272621

Photographe : News Life Media, News Life Media, Roulier/Turiot - **Agence**
: StockFood France

Référence(s) image(s): 13001037, 13001037, 60201766

Nombre d'image(s) : 3

Site internet : crepier.info

Emplacement de l'image sur votre site

: <https://crepier.info/images/articles/literature/8-recettes.pdf>

Date dernière modification image sur site : May, 2022 (2022-05-13)

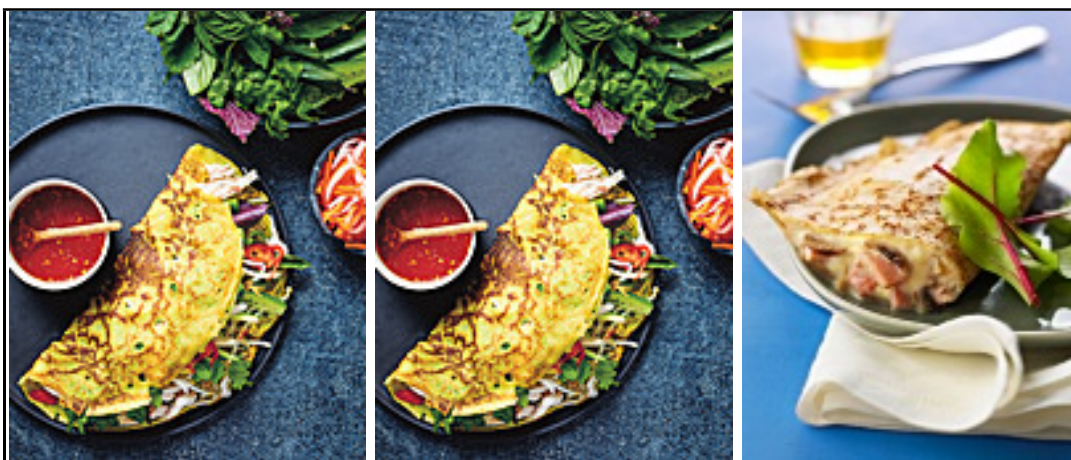
Emplacement de l'image sur votre site : <https://crepier.info/photos-videos/ailleurs>

Date dernière modification image sur site : Sep, 2024 (2024-09-20)

Emplacement de l'image sur votre site : <https://crepier.info/recettes/crepes-du-monde/banh-xeo-crepe-vietnamienne>

Date dernière modification image sur site :

Photo(s) en infraction :



Détail de l'offre de règlement à l'échéance finale

Détail	Montant
Redevance - licence de base	925.00 €
Frais de détection sur utilisation non autorisée	1350.00 €
Pénalité pour défaut de crédit photo	925.00 €
Frais de gestion interne suite à utilisation non autorisée	675.00 €
Dévalorisation du cliché	100.00 €
Bénéfices et économies illicitement réalisés	150.00 €
Atteinte aux investissements réalisés (commercialisation et protection du cliché)	150.00 €
Pénalité pour dépassement de l'étendue de la licence (durée territoire, support)	0.00 €
Frais recouvrement sur utilisation non autorisée	1125.00 €
<i>TVA sur redevance - licence - taux applicable = 10%</i>	92.50 €
<i>TVA sur frais de services - taux applicable = 20%</i>	895.00 €
Total (HT)	5400.00 €
Total (TTC)	6387.50 €

Détail de l'offre de règlement amiable - valable 18 jours à compter de la date du courrier:

Détail	Montant
Redevance - licence de base	925.00 €
Frais de détection sur utilisation non autorisée	910.00 €
Pénalité pour défaut de crédit photo	925.00 €
Frais de gestion interne suite à utilisation non autorisée	585.00 €
Dévalorisation du cliché	25.00 €
Bénéfices et économies illicitement réalisés	37.50 €
Atteinte aux investissements réalisés (commercialisation et protection du cliché)	37.50 €
Pénalité pour dépassement de l'étendue de la licence (durée territoire, support)	0.00 €
Frais recouvrement sur utilisation non autorisée	195.00 €
<i>TVA sur redevance - licence - taux applicable = 10%</i>	92.50 €
<i>TVA sur frais de services - taux applicable = 20%</i>	543.00 €
Total (HT)	3640.00 €
Total (TTC)	4275.50 €

DETAIL DES MOYENS DE PAIEMENT MIS A VOTRE DISPOSITION :

Paiement via virement bancaire:

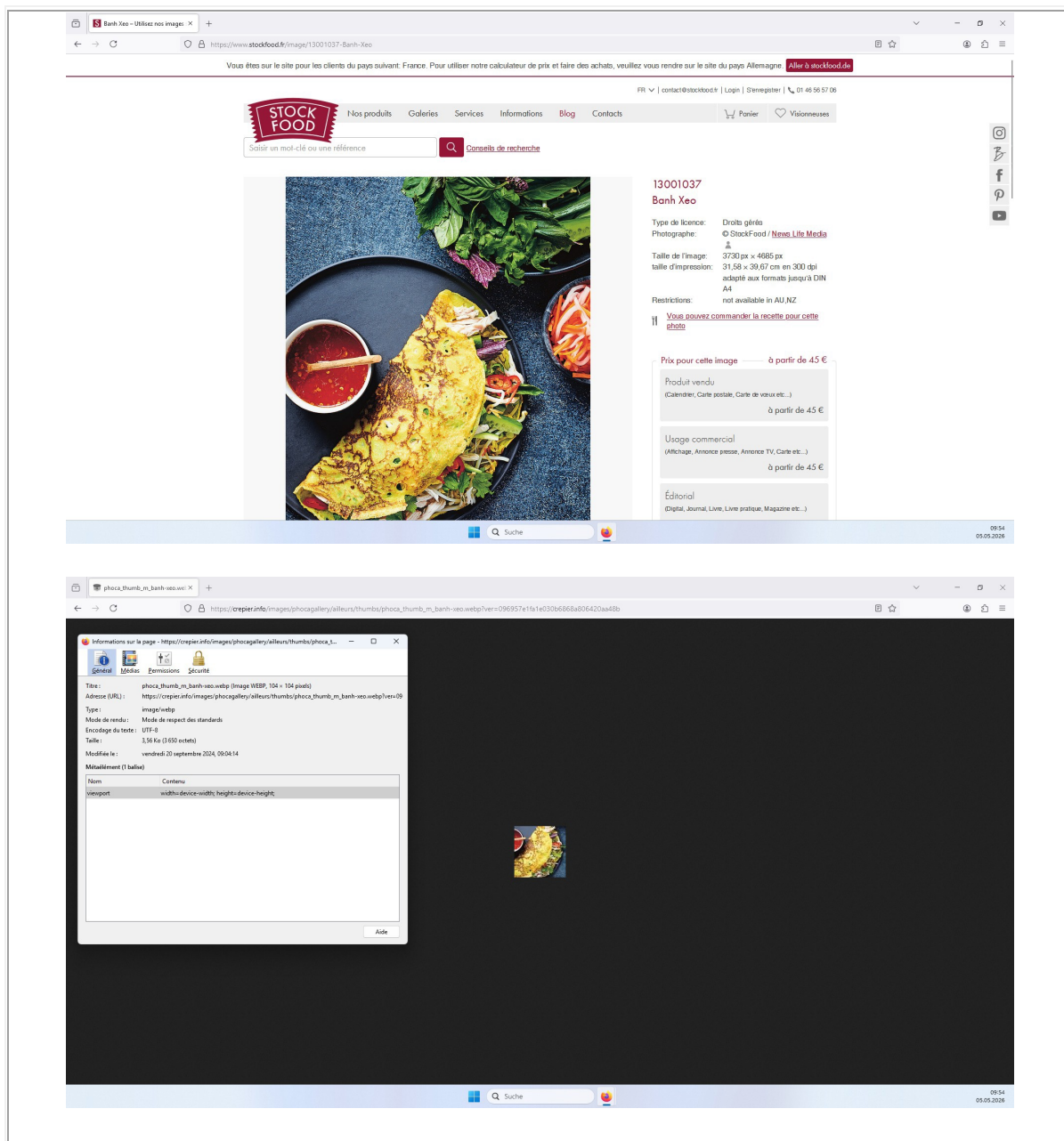
Banque: CIC

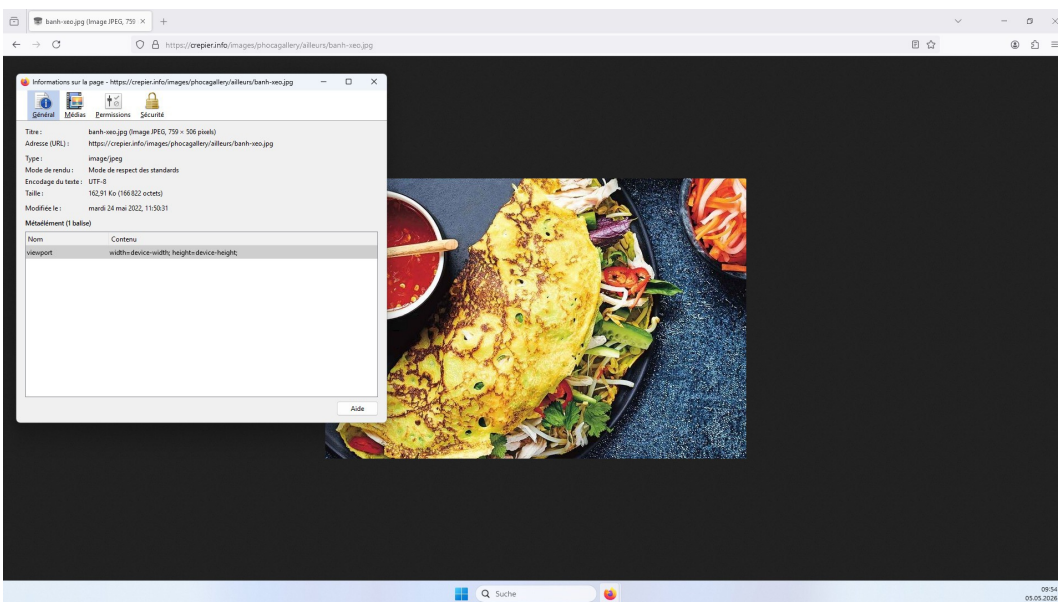
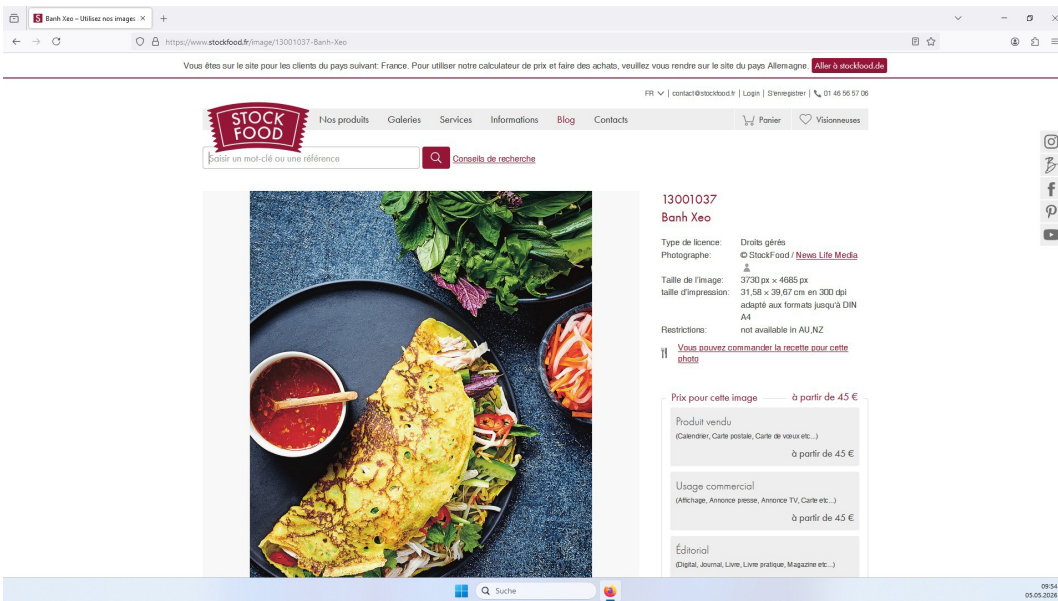
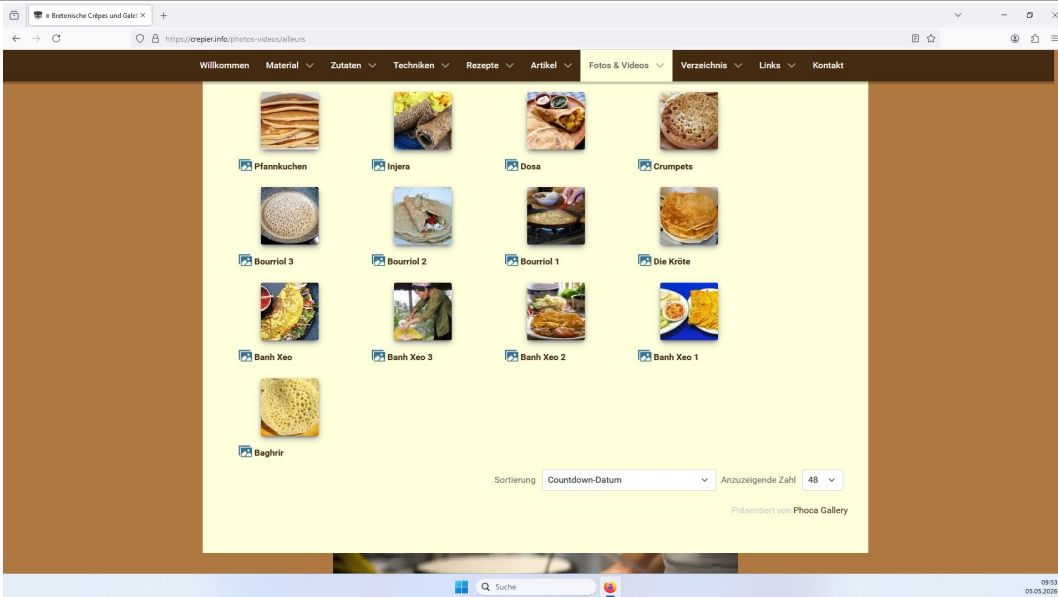
Compte au nom de: Sucré Salé SAS

IBAN: FR76 3006 6109 3300 0201 0030 120

BIC: CMCIFRPP

COPIE(S) ECRAN DES UTILISATIONS - Didier Guillerm - DOSSIER : 272621





croutillant, pliez-la en deux sur la garniture. La mettre dans une assiette et servir avec des papiers de riz ou une feuille de laitue et des herbes aromatiques. Répétez la même opération pour préparer votre prochain banh xeo, et ainsi de suite.

Disposer les crêpes croustillantes et chaudes sur une assiette.


Présenter la sauce nuoc mam, les feuilles de salades et les herbes aromatiques.

La trançante


Faire fondre le sucre dans l'eau chaude pour en faire un sirop. Laisser refroidir.

Incorporer par la suite le nuoc môm, le vinaigre, l'ail haché et le piment. Rectifier si besoin.

Vous pouvez prévoir une quantité plus conséquente en multipliant les doses. Cette sauce se conserve pendant 2 mois au réfrigérateur. Elle est la compagne idéale pour vos nems, ravioles et salades exotiques.




Ham,cheese and mushroom folded buckwheat pancake



Fotograf © Roulier-Turist / Photocuisine ref 6029746

Caution: No sales permitted for frozen food industry

CRÊPES ROULÉES BECHAMEL/JAMBON/CHAMPIGNONS



Ingédients :

- 250g de farine tamisée	- 4 œufs	- 500 ml de lait	- ½ verre de huile	- 50g beurre fondu	- Sel
--------------------------	----------	------------------	--------------------	--------------------	-------

Garniture :

- 80g de farine	- 80g de beurre	- 1L de lait	- Sel, poivre, muscade	- 500g de champignons	- 4 tranches de jambon
-----------------	-----------------	--------------	------------------------	-----------------------	------------------------

Préparation :

Crêpe :

1. Faire fondre le beurre au micro-onde et faire tiédir le lait.
2. Mélanger la farine tamisée, le sel et ajouter les œufs, le beurre fondu et progressivement le lait avec un fouet pour éviter les grumeaux.
3. Ajouter la huile.
4. Faire chauffer une noix de beurre dans la poêle et disposer une louche de pâtes.

Béchamel/jambon/champignons

5. Couper les champignons en lamelles et les cuire dans un peu de beurre (sel et poivre).
6. Couper également le jambon en petits morceaux et le réserver.
7. Faire fondre le beurre dans une casserole.
8. Ajouter la farine et remuer avec une cuillère de bois sans laisser colorer. La farine doit juste épaissir.
9. Verser le lait progressivement, sans cesser de remuer, jusqu'à ce que la sauce épaississe.
10. Assaisonner de sel, poivre et muscade râpée.
11. Ajouter le mélange jambon/champignons à la béchamel.
12. Passer les crêpes avec le béchamel jambon/champignons et les rouler.
13. Déposer dans un plat, paner de gruyère et entourer 10 min à 180°C.
14. Servir.



FOIRE AUX QUESTIONS :

1. Qui est Sucré Salé SAS ?

Sucré Salé SAS est une agence de production et de distribution de photos spécialisées dans les domaines de l'alimentation, de la décoration et de la photo scientifique et médicale.

Notre division Rights Control – conformité des licences – vérifie l'état des licences sur les photos/vidéos afin de protéger les intérêts, les droits, le travail des photographes et les moyens de subsistance des agences et éditeurs clients du service, ainsi que des photographes.

2. **Vous disposez d'une licence conforme ?**

Si vous pensez avoir reçu cette notification par erreur car vous estimez détenir une licence d'utilisation en bonne et due forme, veuillez nous envoyer un courriel à rightscontrol@sucresale.fr dès que possible en indiquant le numéro de référence figurant sur votre demande de règlement, ainsi que votre nom et les coordonnées de votre entreprise.

3. **Une tierce partie a créé le site internet ou s'occupe de la communication de ma société.**

Nous pouvons comprendre qu'un concepteur tiers, un ancien employé ou un stagiaire ait pu être chargé du développement de votre site internet ou de votre communication. Cependant, si vous n'avez pas contracté de licence d'utilisation en bonne et due forme, la responsabilité de toute infraction incombe à la société (l'utilisateur final) qui a engagé la société tierce, l'employé ou le stagiaire. Nous vous recommandons de prendre contact avec la société tierce, l'employé ou le stagiaire afin de vérifier l'existence d'une licence d'utilisation de la photo (ou des photos) en vigueur. Veuillez alors nous fournir une facture d'acquisition de la licence. RightsControl procédera à la vérification et aux recherches nécessaires afin de valider cette licence.

4. **Nous avons acquis ces images au travers d'une société fournissant des modèles (templates) pour des sites internet.**

En tant qu'utilisateur final d'une image dont les droits sont détenus soit par Sucré Salé SAS soit par une agence ou un éditeur client du service RightsControl, il vous appartient de vous assurer qu'un fournisseur de modèles de sites internet est bien habilité à vous concéder une licence d'utilisation valable. Cela signifie que si l'acquisition de l'image s'est faite au travers d'un fournisseur de modèles web ou de toute autre société de ce type, vous êtes toujours responsable en cas de violation des droits si ce fournisseur n'était pas lui-même autorisé à vous concéder une licence. Il vous appartient, le cas échéant, de vous retourner contre ce fournisseur étant précisé que cette démarche est sans incidence sur la demande formulée par RightsControl.

5. **À quoi correspondent les éléments constitutifs du montant à régler ?**

Il est important que les photographes ne soient pas lésés au travers d'une utilisation sans autorisation et/ou sans crédit photo.

La demande de règlement qui vous a été adressée par RightsControl prend en compte les éléments ci-dessous.

- Tarif licence standard, pénalité pour dépassement de l'étendue de la licence et pénalité pour non-crédit de la photo :

Lorsqu'une image est utilisée sans licence, cela prive l'auteur de la compensation financière qui aurait dû être payée.

La licence standard correspond à la redevance due pour l'utilisation de la photo jusqu'à son effacement du support digital.

La pénalité pour dépassement de l'étendue de la licence vient compenser

l'utilisation de la photo hors du contexte de la licence accordée initialement, par rapport aux notions de durée, de territoire ou de support média utilisé. La pénalité pour non-crédit de l'image vient compenser la privation du droit à la reconnaissance de l'œuvre du photographe (droit de paternité).

- Frais de détections et de recouvrement :

Ce sont des frais qui sont liés aux utilisations non autorisées. Ils sont contractuellement obligatoires envers les prestataires de service et ne peuvent faire l'objet d'une renonciation ou d'une remise.

- Frais de gestion :

Ces frais correspondent à l'ouverture, la mise en place et le suivi du dossier.

- La dévalorisation du cliché :

Le fait d'utiliser une photo sans autorisation dévalorise le cliché qui aurait pu être utilisé par d'autres clients via l'octroi d'une licence en bonne et due forme.

- Le bénéfice ou économie illicitement réalisée :

L'utilisation de la photo contribue à l'enrichissement du contenu du support digital. En l'absence de licence d'utilisation valide, le contrevenant bénéficie d'un avantage indu.

- L'atteinte aux investissements réalisés pour la commercialisation et la protection du cliché :

Sucré Salé SAS et les clients du service Rights Control, agences photo et éditeurs, investissent dans des ressources technologiques et humaines afin de produire, sélectionner, documenter et exploiter ou commercialiser les photos sur leurs sites internet. Le défaut de licence constitue un manque à gagner préjudiciable pour Sucré Salé SAS ou les clients de sa division Rights Control, agences photo et éditeurs.

L'ensemble de ces frais de nature contractuelle sont pris en compte par les tribunaux lorsqu'ils sont sollicités par Rights Control dans le cadre d'une procédure judiciaire

Tous les contrats conclus avec les photographes sont soumis à une obligation de confidentialité, mais peuvent être soumis à l'examen d'un tribunal si Rights Control est contraint d'engager une procédure judiciaire.

6. Je suis d'accord pour payer les frais de licence mais pas les autres frais détaillés sur la demande de règlement.

Lorsqu'une image est utilisée sans licence et/ou sans mention de crédit appropriée, cela prive l'auteur de la compensation financière qui aurait dû être payée ainsi que de son droit à la reconnaissance de son œuvre (droit à la paternité). Cela peut également créer un risque de conflit d'utilisation qui entraîne des frais supplémentaires. En outre, la recherche d'une utilisation sans licence nécessite des investissements considérables en technologie et

ressources humaines, cette recherche étant indispensable à la sauvegarde des droits du photographe et de Sucré Salé SAS ou des droits des clients du service Rights Control, agences photo ou éditeurs.

7. Nous avons retiré les images et nous considérons que le dossier est clos.

Rights Control apprécie que vous ayez retiré la ou les images de votre site internet. Néanmoins, ce retrait ne résout qu'une partie du différend puisque l'image ou les images ont bien été utilisées antérieurement à ce retrait. Rights Control est donc bien fondé à vous réclamer le paiement de la somme visée dans sa demande, le règlement de cette somme permettant de clore le dossier et de vous éviter des frais additionnels de procédure.

8. Nous avons choisi des images dites "libres de droits" afin d'éviter les problèmes de droits d'auteur.

La licence « Libre de droits » (LD ou RF) signifie qu'après le paiement d'une redevance qui dépend de la taille de l'image, aucune somme complémentaire n'est demandée selon le type d'utilisation effectuée.

Mais dans tous les cas, pour les images "Libres de droits" vous avez besoin de souscrire une licence initiale en bonne et due forme. La licence libre de droits est spécifique car elle est concédée sans restriction quant aux supports d'utilisation et sans limite dans le temps. Des restrictions quant aux usages commerciaux peuvent exister mais celles-ci sont variables d'une agence à une autre car fonction du contenu de la licence LD ou RF concédée.

9. J'ignorais que cette image était sous licence.

Une photo est protégée à partir de sa date de création et une autorisation formelle (licence) doit toujours être obtenue auprès du détenteur/représentant des droits avant toute utilisation. Le droit d'auteur expire 70 ans après la mort de l'auteur de l'œuvre. Le fait que l'œuvre soit marquée ou non (par exemple, filigrane ou ©) est indifférent car la protection n'est subordonnée à aucune formalité particulière.

10. Nous ne savions pas que Sucré Salé SAS ou que l'agence photo/l'éditeur, client du service Rights Control, représentait ces images et que celles-ci étaient soumises à une licence d'utilisation.

Malheureusement, même si votre entreprise l'ignorait et que votre bonne foi n'est pas en cause, cela ne peut vous exonérer de votre responsabilité pour l'utilisation non autorisée et ne vous libère pas de l'obligation de payer une indemnité pour l'atteinte aux droits de Sucré Salé SAS ou de l'agence ou éditeur client et des photographes concernés. Si aucune licence n'a été valablement souscrite, vous bénéficiez d'un avantage indu résultant de l'utilisation de l'image sur votre site internet sans autorisation et sans paiement de la redevance applicable. Dès lors que l'utilisation a déjà eu lieu, l'indemnisation de cet avantage et des frais liés à la gestion de cette utilisation sans licence reste due.

11. **Que se passera-t-il si je ne donne pas suite à la demande de règlement?**

Après 14 jours, l'offre de règlement amiable à prix réduit ne sera plus valable. Le dossier deviendra plus contraignant et des frais supplémentaires de recouvrement seront ajoutés au montant dû. En cas de non-paiement, et sans qu'une nouvelle notification de notre part soit nécessaire, ce dossier pourra faire l'objet d'une action judiciaire devant le tribunal compétent. Tous les frais liés à cette procédure (frais d'huissier, frais de justice et honoraires d'avocat) s'ajouteront à l'indemnité et aux frais qui vous sont aujourd'hui réclamés.

12. **Où puis-je en savoir plus à propos de la violation des droits ?**

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations quant à la violation du droit d'auteur, au parasitisme et à la responsabilité civile, nous vous invitons à consulter le lien ci-dessous lequel donne accès à des informations détaillées concernant les licences d'utilisation d'images et la violation des droits. Il est fortement recommandé, si vous décidez de prendre conseil auprès d'un professionnel, de rechercher des informations précises et de choisir un professionnel qui connaisse bien le domaine de la propriété intellectuelle.

Pour plus d'informations à propos de Rights Control, vous pouvez consulter:

- <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Propriete-litteraire-et-artistique/Fiches-techniques/Fiches-techniques-sur-les-droits-d-auteur-et-les-droits-voisins>

- <https://www.sucresale.fr/rightscontrol-france>

- <https://www.rightscontrol.com/fr-fr/>



Sans virus. www.avast.com